



# Vivons « Saint Genis »

## Bulletin municipal n° 23

### La mairie vous accueille :

Lundi, mercredi et vendredi  
de 14h à 18h

Accueil téléphonique : 04 74 70 04 83  
[mairie@saintgenislargentiere.fr](mailto:mairie@saintgenislargentiere.fr)

### NUMEROS UTILES :

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 04 74 70 50 17

Médecin de garde : 116117

Pharmacie de garde : 3237

### SERVICES :

Médiathèque : 04 74 26 22 56

[mediathequestgenis@gmail.com](mailto:mediathequestgenis@gmail.com)

Mardi : 13h30-16h

Mercredi : 14h-17h30

Vendredi : 13h30-17h

Samedi : 10h-12h15

Ecole publique : 04 74 26 22 46

### Collecte ordures ménagères :

#### • Sacs noirs :

Route de St Laurent :

jeudi matin

Route de Lyon et route de

Duerne : mercredi matin

Autres secteurs de la commune :

Mardi

#### • Sacs jaunes : (voir calendrier)

1 jeudi sur 2 les semaines impaires

Déchèteries : 04 74 26 28 88

## Compte-rendu conseil du 08/07/22

Absents : Joseph VOLAY (procuration à André BASTION), Laëtitia TEXIER (procuration à Alexis BADOIL), Joachim BOURBON (procuration à Gilbert MOSNIER), Arnaud VERNAY (procuration à Cindy GUIOTTO), Laurent CHABAUD (procuration à Colette PERIER).

### Présentation de la démarche CEPOS (communes à énergie positive) :

Thomas ROBERT, responsable du service transition énergétique à la communauté de communes des monts du lyonnais (CCMDL), a présenté au conseil le diagnostic, les enjeux et les actions à développer à l'échelle de notre collectivité pour que la commune devienne commune à énergie positive (CEPOS) à l'horizon 2050.

L'objectif est de produire de l'énergie autant que l'on en consomme ; c'est l'équilibre énergétique.

En tenant compte des effets du changement climatique, il est possible de consommer moins, de consommer mieux, de produire localement de l'énergie renouvelable.

### Présentation des offres de prêts pour le futur lotissement communal :

Le conseil valide à l'unanimité le choix du Crédit Mutuel pour la signature du prêt pour l'achat du terrain, les frais d'études, les travaux de viabilisation, de déplacement de la ligne électrique... du futur lotissement.

Ce prêt, d'un montant de 800 000 € (taux d'intérêt à 1.50 % - durée 3 ans), sera intégralement remboursé avec la vente des lots viabilisés et n'impactera donc pas le budget communal.

### Rétrocession d'une parcelle appartenant à la SAFER :

Le conseil valide la rétrocession d'une parcelle de 183 m<sup>2</sup> par la SAFER à la commune pour l'euro symbolique ; il s'agit d'une régularisation cadastrale sur le « chemin du ruisseau de Pragrاند ».



# Compte-rendu conseil (suite)

## Points sur les travaux et projets en cours :

**Projet lotissement OPAC** : la demande de permis de construire sera déposée deuxième quinzaine d'août.

**Parking « montée Saint Roch » (aménagement du terrain ex-Crozier)** : les enrobés de l'accès au parking depuis la « rue du soleil couchant » et le trottoir « montée St Roch » au droit des places de stationnement sont prévus courant juillet, les plantations auront lieu à l'automne.

**Bâtiment communal « route de Ste Foy » (commerce et logements)** : la terrasse a été réalisée, la pergola est mise en place ce lundi 11 juillet.

Le commerce (bar restaurant Luni'k) a été déclaré en cessation d'activité au 30 juin. Les travaux réalisés, subventionnés à 80 %, n'ont pas été remis en cause puisque les installations pourront servir au prochain exploitant de l'établissement. Pour mémoire, les murs et la licence IV appartiennent à la commune.

**Projet MAM - bâtiment « chemin des gardes » (ancienne école)** : le dossier de demande de subvention sera déposé fin juillet ; les assistantes maternelles intéressées créeront une association pour monter leur projet commun.

**Local de « l'ex-cure »** : le dossier d'avant-projet avance bien ; on espère une consultation d'entreprises à l'automne pour un démarrage des travaux en janvier prochain.

**Cimetière** : les travaux de restauration du mur d'enceinte (bas du cimetière) sont en cours.

**Salle des sports** : le changement des éclairages (passage en led) sera effectué les 11 et 12 juillet.

## Compte-rendu des commissions :

**Conseil d'école** : la rentrée prochaine se fera avec un effectif connu à ce jour de 44 élèves. L'équipe pédagogique reste la même.

Toute l'école a profité d'une sortie de fin d'année au planétarium de St Etienne et de la visite du musée d'art moderne. Un projet de classe verte est à l'étude pour les CP-CE-CM.

Un petit rappel a été fait aux parents : **les inscriptions à la cantine et garderie doivent être faites à l'avance.**

Le « clap de fin » a eu lieu le 1<sup>er</sup> juillet : le spectacle des enfants a été apprécié et « les planches » proposées par JAQUADI ont eu du succès.

**Conseil municipal enfants** : les jeunes conseillers avaient décidé d'offrir, le 7 juillet dernier, une dégustation de crêpes à la sortie de l'école. Petits et grands, gourmandes et gourmands, se sont retrouvés pour se régaler et échanger avant les vacances...

**Tourisme** : un projet de « chasse aux Gnolus » verra certainement le jour à l'automne sur la commune de St Genis. Le concept de ces circuits : c'est une chasse au trésor qui permet de sortir des sentiers battus et (re)découvrir le territoire par le biais du geocaching ! Armés de votre smartphone, partez en chasse des fameux Gnolus, découvrez de superbes endroits et passez un agréable moment en famille ou entre amis. Les dossiers de piscine naturelle à Hurongues et de vélo-rail à Ste Foy l'argentière sont toujours en cours.



# Compte-rendu conseil (suite)

**Déchets ordures ménagères – containers sacs jaunes** : La CCMDL envisage dans un proche avenir l'arrêt du ramassage au porte à porte et s'oriente vers une collecte par bacs ou colonnes de tri.

**A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022**, les colonnes (ou containers) bleues recueillant jusqu'alors les papiers et journaux accueilleront (en plus) les contenus de nos sacs jaunes.

L'arrêt du ramassage des sacs jaunes va se faire progressivement bien-sûr et nous vous tiendrons informés au fur et à mesure.

La commune doit réfléchir à des emplacements stratégiques dans le bourg et les hameaux pour accueillir ces nouveaux containers ; à voir également la possibilité de locaux fermés...

## **Informations et questions diverses** :

**Ramassage des sacs poubelles** : nous rappelons que les sacs doivent être déposés le matin même ou la veille au soir du jour de ramassage. Certaines personnes doivent se tromper car régulièrement des sacs sont déposés les mauvais jours. En cas de doute sur le jour de la tournée, merci d'appeler la mairie.

**« Chemin du domaine »** : la dernière disposition des chicanes provisoires donne satisfaction. L'essai va donc se poursuivre ainsi.

**« Ex-maison Thizy »** : M. le maire a signé la vente avec M. GRANJON et Mme SAMOUIILLER. Nous souhaitons la bienvenue à ce jeune couple.

**RD25E-RD4** : nous avons adressé une demande au Département concernant le mauvais état de la route départementale 25E (entre le bourg et Lafay) et pour le tracé d'une ligne blanche sur la route départementale 4 (route de St Laurent de Chamousset entre le « rond-point du camard » et le « chemin du devet »).

Concernant la réfection de la RD25E : le Département en a pris connaissance, les équipes d'exploitation interviennent régulièrement avec de l'enrobé froid pour pallier à ces dégradations. Cette voirie n'est pas une priorité ; le Département n'envisage pas sa rénovation en 2022.

Concernant la ligne blanche : le Département nous indique que le marquage de type T3 (bandes blanches rapprochées) est une interdiction de doubler sauf les véhicules lents et que la limitation à 70 km/h est en adéquation avec le site.

**Lavoir du village** : les agents communaux ont remis en état l'arrivée d'eau. A l'automne, le lavoir sera entièrement nettoyé.

**Prochaine réunion le vendredi 9 septembre à 20h30.**

**Le conseil municipal vous souhaite un bel été**





# Vie municipale et associative

**SECRETARIAT DE MAIRIE** : la mairie sera fermée **du 25 juillet au 15 août inclus**. Réouverture mercredi 17 août.

**LA REVOLE** : la Revole prépare la fête d'été si importante et très appréciée de tous. Quelques bénévoles seraient les bienvenues pour les aider à la vente des brioches qui aura lieu le samedi 30 juillet (rendez vous à 8h30 place de la mairie – café viennoiseries avant le départ). Il faudra également des bras pour monter les chapiteaux ou pour aider le week-end du 6 au 8 août (même quelques heures). Si vous pouvez vous libérer, envoyer un mail à [associationlarevole@gmail.com](mailto:associationlarevole@gmail.com)  
Et bien sûr n'oubliez pas ce week-end festif sur la commune (voir flyer joint).

**VIEUX TACOTS** : le dimanche 4 septembre notre village sera à nouveau le lieu de rassemblement des « vieux tacots ». Notez la date (voir flyer joint).

**GESTES DE PREMIERS SECOURS** : le vendredi 24 juin, les pompiers de Ste Foy sont venus animer une soirée « gestes de premiers secours ». Après un temps d'échange très enrichissant, les personnes présentes ont choisi les thèmes qu'ils désiraient voir ou revoir. Sous forme d'ateliers, nous avons pu pratiquer un massage cardiaque, utiliser un défibrillateur (sur mannequin adulte, enfant et bébé), voir les points de compression et les garrots, l'étouffement, la position de sécurité... et poser toutes les questions que l'on souhaitait. Cette soirée fut un vrai succès.



**POUR UNE ALIMENTATION SOLIDAIRE** : « Bonjour à toutes et tous, Nous RECHERCHONS DES FRUITS ! Vous avez des arbres fruitiers?... fraisières, kiwis, noix, mûres, pêches, groseilles ou autres ? Vous ne récoltez pas tous les fruits...? Seriez-vous d'accord pour en faire profiter l'association...? Nous les collectons ! Ou Nous venons les cueillir ! Nous revendrons ces fruits à prix modiques, à des personnes dont les revenus ne leur permettent pas d'acheter au prix d'achat habituel. Pour tous renseignements contacter : Caroline Costantini - Animatrice 06.34.69.51.95 - Jean Pierre Bonnard - Bénévole 04 74 70 00 45 - Mireille Dubois - Bénévole 06 74 57 21 42 ».

**ACTIVITE NUMERIQUE D'ETE** : « la maison du numérique organise des activités numériques, pour tous, durant l'été à St Clément les Places. Contactez le 04.74.70.68.93 - <https://www.cc-montsdulyonnais.fr/cet-ete-faites-plein-d-activites-a-maison-du-numerique/actualite> »

**SYTRAL** : « depuis le 1er juillet, 24 des 26 lignes régulières du réseau des cars du Rhône proposent un nouveau service aux voyageurs : le paiement par carte bancaire à bord du car. Les lignes 112 et 264 seront équipées à compter du 1er septembre 2022. Pour connaître le détail de ces lignes, rendez-vous sur le site [www.carsdurhone.fr](http://www.carsdurhone.fr) »



# Vie municipale et associative

**MEDIATHEQUE** : du 16 au 30 septembre vous pourrez découvrir à la médiathèque, une exposition « comment s'est peuplé notre village ». Cette exposition sera commentée le 24 septembre à 14h30 (voir flyer joint).

## **Matinée bébés lecteurs :**

Le samedi 11 juin, les bébés de la commune de St Genis nés en 2020 et 2021 ont été invités à partager un moment d'éveil à la lecture des tout petits. Initié par le Département du Rhône, le dispositif « premières pages » souhaite accompagner les enfants à la découverte des mots, des sons et des images. Ainsi, les bébés du village ont reçus un livre offert par le Département. Accompagnés par Aline, bénévole à la médiathèque, les enfants et leurs parents ont pu découvrir l'importance de la lecture dès le plus jeune âge.

Les familles présentes ont pu bénéficier d'une première cotisation à la Médiathèque offerte pour la naissance de leur enfant. **Si vous n'avez pas pu être présent lors de cette matinée**, nous vous remettrons le livre « Regarde ! Ça bouge ! » lors de votre prochaine visite à la médiathèque de St Genis l'Argentière.



## **Après-midi Contes et musiques d'Afrique du mercredi 22 juin :**

Nicolas IBANEZ, conteur et musicien, est venu faire vivre et illustrer l'exposition sur les instruments de musique d'Afrique (jusqu'au 30 août à la médiathèque). Devant un public attentif et captivé, il nous a fait voyager accompagné de sa Kora pour un moment enchanteur.

Enfin, nous avons pu manipuler les instruments et parfois entamer quelques mélodies...



Congés d'été : la médiathèque sera fermée du 1er au 15 août mais **OUVERTE les samedis 6 et 13 août**

**Enquête CCMDL mobilité** : « afin d'élaborer la stratégie d'aménagement cyclable, la CCMDL met en ligne jusqu'au 31 juillet, une enquête sur les pratiques, les besoins et attentes des habitants des Monts du Lyonnais. Soyez nombreux à répondre afin de faire avancer cette problématique : <https://www.cc-montsdulyonnais.fr/enquete-sur-pratiques-cyclables-habitants-monts-du-lyonnais/actualite> »

- Réalisation de la publication par la commission Informations
- Lettre éditée et imprimée par la mairie



# Focus

## LA VILLA SAINT JOSEPH

La partie centrale de cette grosse maison bourgeoise fut construite sur le domaine de Gouttenoire à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Ce domaine avait appartenu à la riche famille des COTTIER, bourgeois lyonnais, qui, pour se protéger de la foudre avait érigé la croix qui se trouve à l'entrée du chemin d'accès à la maison en 1748.

En 1780, ils vendirent leur domaine à Noël MATAGRIN, notaire à Saint-Laurent-de-Chamousset, capitaine châtelain et lieutenant de juge du marquisat de Fenoyl et terres de Sainte-Foy-l'Argentière, Lafay et la Chenevatière, procureur fiscal de la baronnie de Chamousset, déjà propriétaire de nombreuses terres dans des villages de la région.

Le domaine passa ensuite à sa fille Claudine qui épousa en 1788 Maître Jean-Claude BERGER, notaire royal et des actes à Saint-Laurent-de-Chamousset, puis à leur fils cadet Francisque BERGER.

Les deux petites ailes qui la flanquent des deux côtés ainsi que le grand solarium qui borde le jardin sur la droite furent érigés lorsque la maison devint, sous le nom de la Villa Saint Joseph, un sanatorium pour femmes, dirigé par les sœurs « Paponnettes » (du nom de l'Abbé Papon qui les avaient instituées), entre les deux guerres.

Après l'invention de la pénicilline et la réduction de la tuberculose, la Villa Saint-Joseph devint une maison de repos avant de fermer à la fin des années 1970.

Depuis le milieu des années 1980, elle est occupée par la Communauté catholique des Apôtres de la Paix sous le nom de Clos Saint-Joseph. »



Alain RAKOTO

## Etat Civil

### NAISSANCES :

Le 29 mai est né **Maël MICHAUT**. Félicitations à ses parents **Maxime MICHAUT** et **Anaïs CHEVRON**.

Le 7 juin est née **Cali VALLET**. Félicitations à ses parents **Kévin VALLET** et **Julie PERARD**.

### MARIAGES

Le 11 juin : **Thomas FOURNIER** et **Andréa CUGNARD**.

Le 2 juillet : **Jean Jacques LEBLANC** et **Annie RIDET**.

Le 9 juillet : **Joachim BOURBON** et **Audrey MACÉ**.

*Tous nos vœux de bonheur.*

### DECES :

Le 22 juin de **Marcel GIRAUDIER** à l'âge de 74 ans.  
**Condoléances à sa famille.**